

SECTION SPORTIVE AVIRON CM2

Madame, Monsieur,

Votre enfant est intéressé par l'aviron. Il peut à la rentrée prochaine intégrer la section sportive aviron du collège.

La section est réservée à des élèves de la 6^{ème} à la 3^{ème} motivés par la pratique de l'aviron et qui souhaitent progresser rapidement dans leur pratique.

Mme NOTTELET TOLLARD sera chargée des cours d'aviron de l'association sportive et de la section sportive ainsi que du suivi scolaire des élèves.

Les cours de la section sportive auront lieu tous les mardis de 15h à 18h ou 17h30 (saison hivernale) et le mercredi après-midi de 13h30 à 16h, à la Société Nautique du Perreux (SNP), 7 quai de l'Argonne au Perreux/Marne.

Vous trouverez ci-dessous les informations concernant cette section, les conditions d'admission ainsi qu'un formulaire de préinscription.

Une sélection aura lieu le mardi 18 avril à la Société Nautique du Perreux/Marne à partir de 16h40 jusqu'à 18h. La présence de tous les postulants à la section est obligatoire. Les parents ne sont pas invités à assister aux tests de sélection.

La section sportive permet :

- de motiver les élèves en leur donnant l'occasion de progresser, et d'être valorisés dans le sport qu'ils affectionnent, d'exprimer des compétences qui peuvent contribuer à leur réussite scolaire, à leur intégration sociale et à leur épanouissement ;
- de suivre une scolarité normale et d'accéder à des performances sportives de niveau régional et national ;
- de développer leur goût de l'effort et de les aider à mesurer les conséquences d'un travail suivi et régulier ;**
- de les ouvrir sur l'extérieur et de **développer leur autonomie** ;
- de leur permettre d'acquérir une **culture d'équipe** et de vivre dans le cadre d'une solidarité collective et de participer à leur éducation citoyenne ;
- de les aider à évoluer dans une bonne hygiène sportive et de vie quotidienne et d'adopter des comportements de sécurité pour eux-mêmes et pour les autres ;
- de **contribuer à l'ambiance sportive de l'établissement**.

Les sections sportives scolaires font parties intégrantes du projet de l'établissement au même titre que les autres options (sciences...) et que les activités de l'association sportive.

Cette inscription est soumise à certaines conditions :

- **Savoir nager** (attestation de 25 mètres ou Savoir nager, diplôme à fournir).
- Etre licencié UNSS et donc s'inscrire et participer aux cours de l'Association sportive du collège.** Les dossiers d'inscription à l'AS sont à récupérer à la rentrée

des classes auprès des professeurs d'EPS, le montant de la licence AS aviron est de 55€, elle est 15€ pour les élèves déjà licenciés à la SNP.

- **S'engager à participer aux rencontres UNSS.**
- **Etre présent aux cours de la section car ceux-ci sont obligatoires.** En cas de dispense, l'élève devra fournir un certificat médical et pourra rentrer chez lui. L'appel sera fait au départ du collège à chaque cours de la section via pronote.
- **S'engager à progresser sur chaque entraînement avec sérieux et application.** Une exclusion provisoire ou définitive pourra être faite si les entraîneurs ou Mme NOTTELET TOLLARD constatent un investissement insuffisant.

Le transport aller des élèves se fait à pied au départ du collège à 15h. A la fin du cours d'aviron à 18h ou 17h30, les élèves sont autorisés à regagner par leur propre moyen leur domicile dans un souci de gain de temps.

Les élèves auront **une note par trimestre** qui sera intégrée dans le bulletin et **comptera dans la moyenne générale** au même titre qu'une autre matière.

Tous les élèves inscrits à la section sportive seront libérés à 15h chaque mardi en même temps que leurs camarades de classe pour participer aux entraînements de la section.

Les abandons en cours d'année devront être fortement justifiés pour être acceptés.

La fiche de candidature ci-jointe devra être remplie, signée et ramenée au plus tard le mardi 18 avril, jour du test de sélection à Mme NOTTELET TOLLARD avec la photocopie des bulletins de CM1 (trimestre 3) et CM2 (trimestre 1), la lettre de motivation (avec parcours sportif) et le diplôme de natation de 25 mètres ou attestation de savoir nager.

Le dossier pourra être envoyé par courrier au collège (154 Bis av P. Brossolette 94170 LE PERREUX/MARNE ou par mail).

Pour tout complément d'informations, Mme NOTTELET TOLLARD est à votre disposition au collège ou par mail anne.tollard@ac-creteil.fr. M. Thibaut HACOT, directeur sportif à la SNP peut également vous renseigner au 01 48 71 39 08 snp.aviron@gmail.com

Comptant sur votre soutien auprès de votre enfant pour qu'il s'engage dans un projet sportif, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

La Professeure Coordonnatrice
de la section

Mme NOTTELET TOLLARD

La Principale,

Mme CHAMBON

FICHE DE CANDIDATURE CM2 SECTION SPORTIVE

Je, soussigné
Monsieur, Madame.....

Adresse :

.....
Téléphone et adresse mail (consultable souvent, écrit lisiblement) :

Mère : Tel :
Mail :

Père : Tel :
Mail :

Responsable légal, de l'élève :

NOM.....

Prénom.....

École fréquentée en 2022/23 :

Né(e) le

Taille : Poids :

Sport(s) déjà pratiqué(s) :

.....

Souhaite inscrire mon enfant à la section sportive : AVIRON

Pour l'année scolaire 2023/2024

Je reconnais avoir pris connaissance des conditions d'inscription et m'engage à les respecter.

Fait à
Le
Signature

FICHE DE CANDIDATURE à remettre à Mme NOTTELET au plus tard le mardi 18 avril (Jour du test de sélection) ou l'envoyer par mail anne.tollard@ac-creteil.fr.

NOM :
Prénom :
École primaire :
Année de naissance :

L'AVIRON AU COLLEGE BROSSOLETTE FUTUR 6ème

Bilan / Remarques :

Ergo :

Course à pieds :

Bonds :

Application, attitude, engagement :

Dossier scolaire :

Avis instituteur :

Cadre réservé au coordonnateur de la section sportive